

n°51
JUIN
2015

mots croisés

Bulletin de liaison de la
Bibliothèque Départementale de Prêt

Édito



L

e dossier de ce numéro, consacré au livre numérique, tente de répondre à beaucoup de questionnements que nombre d'entre vous ont sur l'apparition du livre numérique. Mutation, bouleversement, évolution technologique ? Menace sur

la culture du livre ? Aucune réponse en la matière n'est aisée car l'avenir nous est en grande partie inconnu. Mais des signes annonciateurs, des tendances, des usages se font jour et peuvent nous aider à « déchiffrer » ce monde nouveau où

à l'évidence le livre, sous la forme que nous lui connaissons depuis cinq siècles et demi, est bel et bien en train de changer de forme.

Force est de constater que les acteurs de ce secteur, soucieux à la fois de préserver leurs intérêts et la chaîne de valeur qui s'attache au livre papier, ne parviennent pas à ce jour à déterminer un modèle unique de prêt aux bibliothèques, respectueux de l'ensemble des acteurs de la chaîne du livre et des auteurs.

L'État a engagé des discussions approfondies sur ces questions et tente au travers du Prêt Numérique en Bibliothèque (PNB) de définir des principes propres à promouvoir une offre de prêt numérique « équilibrée » à destination des usagers de bibliothèques. Cependant, plusieurs associations professionnelles émettent des réserves relatives à l'usage des DRM (Digital Rights Management).

Comment donc tenter d'y voir clair dans un contexte juridique d'une extrême complexité où différentes modalités de prêt, de rémunération, de financements brouillent l'approche des bibliothécaires, alors même que ces derniers doivent être en phase avec leur temps et mettre à disposition de leurs usagers la diversité d'un catalogue sans mettre en péril ou sacrifier la production éditoriale qu'ils s'attachent à promouvoir depuis toujours ?

A l'orée de l'été, je vous souhaite de bonnes lectures et que ce numéro stimule votre réflexion, face aux mutations que nous sommes à l'évidence en train de vivre. Diffusez dans vos équipes ce bulletin de liaison, à la disposition de toutes et de tous, pour un service accru auprès des usagers de vos bibliothèques.

Maurice CHABERT
Président du Conseil
départemental de Vaucluse

Sommaire

■ DOSSIER

- › Le livre, entre papier et numérique ?
pages 2 à 7

■ FOCUS

- › Informations relatives à l'évolution des aides du Centre National du Livre (CNL) en 2015
› Fête du livre pour la jeunesse, annoncez votre événement !
› Et n'oubliez pas de consulter régulièrement le site portail de la BDP à l'adresse bdp.vaucluse.fr !
page 8

■ FORMATION

page 9

■ MANIFESTATIONS

- › Lire entre les vignes
› Journée du livre
› Rencontres Giono
› Festival du livre et de l'image
› Rencontres internationales de Lure
› Salon littéraire
› Les correspondances
› Bistro BD
› Festival du livre de Mouans-Sartoux
page 10

■ NOUS AVONS AIMÉ

- › Livres, Disques
page 11

■ BLOC NOTES

page 12

Mots croisés est une publication
du Conseil départemental de Vaucluse

Comité de rédaction :

la Biblio
thèque
Départementale
de Prêt

410, chemin de Brantes
84700 Sorgues

Tél. : 04 90 83 49 95
Fax : 04 90 39 58 17

Dépôt légal 2^e trimestre 2015
N° d'ISSN : 1291-6374

Conception : Conseil départemental de Vaucluse,
Devisocom



Dossier

Le livre, entre

D Du papier au numérique, évolution des supports de lecture ? Mutation des usages ? bouleversement de l'écosystème du livre ? Comment les bibliothèques se positionnent-elles dans ce contexte nouveau ? Ce dossier se propose de faire le point - à l'instant T car le contexte change très vite - sur la question de l'offre de livres numériques en bibliothèque.

Le retard français

En France, au 1^{er} mars 2015, près de 600 bibliothèques proposent des liseuses ou des tablettes à leurs usagers et parallèlement le nombre d'établissements disposant d'une offre numérique de lecture ne cesse de progresser. Sur 23% des bibliothèques municipales qui proposent des ressources numériques, 48% proposent des livres numériques. On observe donc une volonté manifeste des bibliothèques de regarder vers l'avenir : 81% déclarent avoir un projet de lancement de ressources numériques dont 38% dans les deux prochaines années.

Pourtant, l'offre de livres numériques en bibliothèque reste faible surtout si on la compare à celle des États Unis où 95% des bibliothèques proposent des livres numériques ou encore au Québec où 90% en proposent. « *En Amérique du Nord, le livre numérique fait partie du service de base. Lorsqu'une bibliothèque ouvre, le livre numérique est intégré dans l'offre.* » Tels sont les propos de Lionel Dujol, secrétaire adjoint chargé du numérique à l'Association des Bibliothécaires de France (ABF).

Certes le marché américain est en avance sur le reste du monde. La part du marché du livre numérique y représente 20% de la production éditoriale. Mais l'offre n'intègre cependant pas la totalité des nouveautés publiées et surtout les maîtres du jeu sont... des plateformes de distribution ; les libraires sont les grands absents. Autre point important : aujourd'hui, un américain sur deux dispose soit d'une tablette, soit d'une liseuse électronique. En fait, l'exemple des États-Unis nous enseigne qu'une offre de titres récents, accessible en téléchargement et ce dans un contexte de fort taux d'équipement de la population en terminaux de lecture, déclenche une demande significative.

Le papier et numérique ?



UN PRIX DU LIVRE NUMÉRIQUE

Depuis 2012, le livre numérique a son prix littéraire, organisé par la plateforme de lecture numérique Youboox. Cette année a été primé **Retour à Béziers** de Didier Daeninckx et Sébastien Calvet édité par l'Aprimerie.

En France un marché et un lectorat naissants

La part du livre numérique dans le chiffre d'affaire de l'édition française ne représente aujourd'hui que 4%. Les bibliothèques sont donc à l'image de ce marché encore embryonnaire. Cependant, plus de la moitié des éditeurs se sont lancés dans le numérique et toutes les grandes maisons d'édition ont une offre de livres numériques. Notons enfin que 57,2% des éditeurs papier prévoient de développer une offre numérique et que la plupart des éditeurs prévoit une part de marché de plus de 15% à l'horizon 2020. Selon un rapport d'étude de l'IPSOS de mars 2014 sur

« **Les français et la lecture** », 7 français sur 10 déclarent avoir lu au moins un livre au cours des 12 derniers mois. Mais si le taux de lecteurs au format papier est en baisse, celui des lecteurs de livres numériques poursuit sa progression. On estime aujourd'hui à 11% le nombre de lecteurs de livres numériques avec une proportion élevée chez les 15-24 ans. Pour autant, cette hausse ne vient pas accroître le niveau de lecture en France car... 9 lecteurs de livres numériques sur 10 sont aussi des lecteurs de livres papier ! Corrélativement, on constate une hausse de l'équipement technologique : 80% des français âgés de 15 ans et plus possèdent un ordinateur, 59% un smartphone, 37% une tablette, 2% une liseuse. On note également que l'arrivée au numérique se fait le plus souvent par opportunité : pour 46% de lecteurs, c'est l'acquisition d'un terminal de lecture qui joue un rôle déterminant dans la décision de lire sous format numérique ; parallèlement 47% de gros lecteurs ont délibérément choisi le numérique pour des raisons « pratiques » : accès gratuit aux classiques de la littérature, confort de lecture, pas d'encombrement, légèreté etc. Et à cet égard, la liseuse reste le support de lecture le plus apprécié. En fait, la plus grosse part de ces lecteurs considère que papier et numérique sont complémentaires.

Le livre, entre papier et numérique ?

L'offre de livres numériques en bibliothèques

Les bibliothèques se sont positionnées très tôt, saisissant tout l'enjeu de cette nouvelle offre, notamment pour être en phase avec les évolutions de la société et rajeunir leur lectorat mais force est de reconnaître qu'elles souffrent de la complexité à la fois technique, juridique et commerciale des offres auxquelles elles peuvent aujourd'hui prétendre, en toute légalité.

Parmi les ressources numériques proposées, le livre numérique arrive en 3ème position, derrière les ressources d'auto-formation et la presse. A noter cependant que dans les BDP, le livre numérique se place en 1ère position.

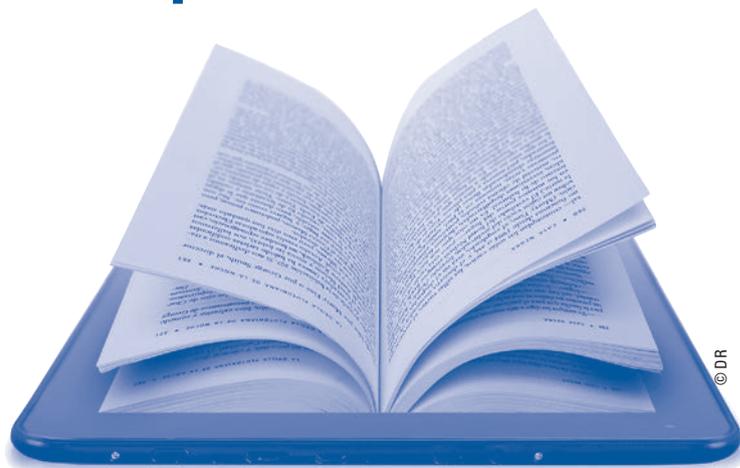
En fait, selon l'enquête annuelle menée par le service Livre et lecture du Ministère, peu de bibliothèques disposent aujourd'hui d'une offre de livres numériques « satisfaisante ».

Car si, en France, l'offre des éditeurs est numériquement supérieure à celle des autres pays européens, elle ne représente cependant que 4 à 5% de l'édition globale. On constate une certaine « frilosité » mais surtout une vraie difficulté à définir un modèle économique stable, les éditeurs craignant que le livre numérique ne menace l'équilibre de l'écosystème existant dans le domaine du livre papier.

La loi sur le droit de prêt a reconnu en 2003 le droit pour les bibliothèques d'acheter n'importe quel livre vendu dans le commerce pour le prêter à ses usagers, moyennant une rémunération ; mais les choses restent différentes en ce qui concerne les livres numériques : les bibliothèques ne peuvent proposer ce type de ressources que dans le cadre d'une offre commerciale spécialement proposée par des fournisseurs en accord avec les titulaires de droits, en l'occurrence les éditeurs, qui restent libres d'en fixer le prix et les modalités. C'est donc cette non reconnaissance du droit de prêt numérique dans la loi qui explique en grande partie la lenteur et le caractère globalement non satisfaisant de l'offre de livres numériques faite aux bibliothèques.

Les bibliothèques qui se sont lancées dans l'aventure du livre numérique constatent :

- L'absence des nouveautés dans les catalogues, alors même que les usagers des bibliothèques sont en attente de nouveautés et de best-sellers.



- L'hétérogénéité de l'offre ; à cet égard, il existe un décalage important entre les titres disponibles pour les bibliothèques et ceux qui sont en vente publique.
- Le coût de la mise à disposition d'une telle offre : l'offre ne concerne que des bibliothèques aux budgets relativement confortables car on estime le coût unitaire d'un livre numérique quatre fois plus élevé que celui d'un livre papier !
- La loi sur le prix unique du livre ne concerne en effet que le livre papier ; à ce jour, seule une révision de la directive européenne permettrait d'élargir le champ de son application au livre numérique.
- Le prix est fixé par l'éditeur et peut varier en fonction des modalités d'accès ou d'usage.
- Notons enfin que si le modèle de l'accès en ligne est disponible dans de nombreux pays, en France c'est la possibilité de mettre en œuvre un service reposant sur un téléchargement temporaire par l'utilisateur qui est en discussion entre éditeurs et bibliothèques. En France, les modalités d'accès sont disparates (sur place ou à distance, en téléchargement ou en streaming, avec limitation du nombre d'accès simultanés etc.). Certains fournisseurs excluent même de leur offre la possibilité d'un accès à distance en dehors de la bibliothèque.
- L'absence d'inter-opérabilité et de portabilité de l'offre d'un support à l'autre.

Un décalage entre l'offre publique et l'offre faite aux bibliothèques

En fait, le marché du livre numérique jusqu'à aujourd'hui a évolué *sans* les bibliothèques. Un particulier a accès à une offre de livres numériques via un support de lecture (liseuse ou tablette) lui-même attaché à une librairie ou à un fournisseur dédié (plateforme de distribution). Exemples, la liseuse Kobo permet d'accéder au catalogue de la FNAC, le Kindle à Amazon, un I Pad à l'Apple store etc. Dans ce contexte, les bibliothèques se retrouvent en

position difficile par rapport au marché et ont quelque mal à faire entendre leur voix. Elles souhaitent en effet pouvoir proposer à leurs usagers une offre comparable à l'offre de livres papier tant en terme de richesse de catalogue qu'en termes de solution technique et financière adaptée.

Prêt Numérique en Bibliothèque (PNB)

C'est dans ce contexte « flou », non encadré par un dispositif légal contraignant, que le projet « PNB » a vu le jour. Né d'une commission associant éditeurs, libraires, bibliothèques, encouragé par le Ministère (Service du Livre) et le réseau Carel - à l'origine des Recommandations pour la diffusion du livre numérique en bibliothèque - c'est un projet très attendu, mis en place pour expérimenter la mise à disposition de livres numériques en bibliothèques ; il est actuellement en test dans plusieurs bibliothèques pilotes au nombre desquelles la Ville de Grenoble, l'agglomération de Montpellier, la Ville d'Aulnay-sous-Bois et plus récemment la Ville de Paris.

L'intérêt du « PNB » réside dans le fait que :

- Il se caractérise par la volonté de constituer une offre de livres numériques adaptée aux bibliothèques de lecture publique.
- Le projet structure la réflexion sur le développement du prêt du livre numérique en impliquant tous les acteurs de la chaîne du livre. Le point clé de ce dispositif est donc la réintégration du libraire dans le circuit de distribution (au même titre que dans l'économie du livre papier) alors que les systèmes précédents reposaient exclusivement sur des accords contractuels « en direct » avec des éditeurs ou des plateformes de distribution. On connaît en effet l'attachement de la France à la loi sur le prix unique du livre papier (1981), car elle a permis de préserver un maillage encore relativement dense de librairies conseils.
- Il a permis la construction d'une interface unique, ce qui constitue une avancée significative indéniable.

Comment fonctionne « PNB » ?

Une plateforme permet à la bibliothèque de passer commande par l'intermédiaire du site web de son libraire, avec paiement à terme. Le libraire passe commande via le Hub numérique Dilicom où les références des éditeurs apparaissent dans un Fichier Exhaustif du Livre (FEL). Ce Hub

est le résultat d'un accord entre les principales plateformes de distribution numérique existantes afin de mettre en commun leurs catalogues respectifs. Ainsi donc ne subsiste qu'un seul accès et une seule interface pour connecter l'ensemble des partenaires. Et le livre peut ensuite être prêté à tout usager dès lors qu'il est inscrit à la bibliothèque.



A savoir que l'utilisateur télécharge les livres numériques proposés par les éditeurs grâce au logiciel Adobe, ce qui induit l'utilisation de DRM (Digital Rights Managements). Ces dernières ne manquent pas de susciter également quelques réserves. (cf. n° 50 de Mots croisés) et empêchent l'interopérabilité sur différents supports de lecture. Enfin, les livres téléchargés sont chrono dégradables et ont une durée de vie actuellement fixée par Adobe mais qui devrait être à terme paramétrable par la bibliothèque.

Néanmoins de nombreuses critiques

« PNB », dès sa phase expérimentale, a soulevé de vives critiques : la question des DRM, évoquée à ses débuts mais surtout le coût prohibitif et instable de cette solution qui n'en fait une solution que pour de grosses bibliothèques aux budgets relativement conséquents. Avec un coût moyen par livre numérique évalué à 17,55€, et ce sans prendre en compte le coût des rachats de licences au bout de x prêts, est-il généralisable et applicable aux « petites » bibliothèques ? Sans doute non, et c'est le constat fait par le site spécialisé Actualitté et le collectif SavoirCom 1 qui notent encore que :

- L'offre « PNB » n'est constituée que de 13 000 titres, soit 7,5% de l'offre totale de livres numériques en France,
- Le livre numérique ne peut être emprunté qu'une trentaine de fois avant que la licence n'expire.

UNE BIBLIOTHÈQUE SANS LIVRES PAPIER ?

Bexar Bibliotech, la première du genre, a ouvert ses portes à San Antonio (Texas. U.S.A.) il y a un an, et plus récemment l'Université Polytechnique de Floride sur lance.

Le livre, entre papier et numérique ?

En fait le « PNB » repose sur une base contractuelle - donc non contraignante pour les éditeurs - et à ce titre révisable, ce qui conforte une disparité de traitement entre livre papier et livre numérique. Nombre de professionnels considèrent que « PNB » vise à construire une offre, sans modifier la loi sur le droit de prêt alors même qu'une révision de cette loi s'avèrerait indispensable pour y englober le livre numérique.

Des recommandations pour la diffusion du livre numérique en bibliothèque

Le Ministère a adopté des Recommandations et un protocole d'accord signé fin 2014 entre l'Etat, les bibliothèques, les éditeurs, les auteurs, les libraires et les élus concernant la diffusion du livre numérique en bibliothèque. Au nombre de 12, ces recommandations ne sont pas respectées par le « PNB » et notamment sur les points suivants :

La recommandation n° 1 concerne l'accès à l'intégralité de la production éditoriale numérique. Pour l'instant, les éditeurs refusent aux bibliothèques la plupart des nouveautés. Et si les titulaires de droits pour le livre papier ne peuvent plus s'opposer à ce que leurs œuvres soient proposées en bibliothèque, il n'en est pas de même pour les livres numériques où les bibliothèques sont tributaires des licences que les éditeurs veulent bien mettre en place pour qu'elles puissent proposer des livres numériques à leurs usagers.

La recommandation n° 4 concerne l'interopérabilité des catalogues. Pour l'heure les DRM sont un frein à l'interopérabilité des supports de lecture, ce qui constitue pour les usagers un frein important.

La recommandation n° 7 reconnaît la légitimité des systèmes de gestion des droits numériques mais nombre de professionnels dénoncent le fait que « PNB » ait choisi un système avec des DRM, ce qui de fait limite les accès et introduit une disparité de traitement entre papier et numérique. Dans l'univers du papier, les bibliothèques achetaient un support imprimé et les droits de l'éditeur sur l'utilisation du livre s'éteignaient dès lors que la bibliothèque devenait propriétaire du livre. Dans l'univers numérique, l'éditeur ne vend pas un support mais un droit d'accès à un fichier de données sur lequel il continue de détenir des droits et qui en outre n'ont pas toujours été intégrés dans les contrats passés avec les auteurs (!)

La recommandation n° 12 concerne la stabilité des contrats passés avec les collectivités. Que se passera-t-il si un éditeur décide d'augmenter ses tarifs d'une année sur l'autre ?



Et comment rendre accessible cette offre à de petites bibliothèques qui n'auront pas les moyens de développer leur propre interface ?

Un marché non encore stabilisé

On voit donc que le marché du livre numérique est encore loin d'être stabilisé et qu'une offre de livres numériques en bibliothèque n'est pas facile à mettre en place.

On ne peut en effet parler d'un égal accès au livre papier et numérique. Ainsi que noté au début de cet exposé c'est la conjonction de l'évolution du lectorat et de ses besoins, d'un fort taux d'équipement et d'une offre résolument attractive qui déclencheront un développement significatif du livre numérique. Nous n'en sommes pas tout à fait là... Concernant les bibliothèques, elles ont manifesté très tôt leur désir de s'inscrire dans la modernité, proposant des livres numériques et souvent en même temps la mise à disposition de supports de lecture permettant de développer de nouveaux usages. Elles y ont vu un enjeu important d'inscription dans la modernité et de rajeunissement de leur lectorat. Elles ont sans nul doute eu raison de le faire car cela est partie intégrante de leurs missions. Mais toutes n'ont pas les mêmes moyens financiers et sans doute doivent-elles d'ores et déjà réfléchir à la nature de l'offre qu'elles veulent mettre en place.

S'agit-il de dupliquer l'offre de livres papier auquel cas, s'il s'agissait de reprendre l'ensemble des fonds existants, les coûts seraient exorbitants.

S'agit-il d'arbitrer entre papier et numérique pour des ouvrages de fonds, peut-être moins demandés mais qui ont vocation à être conservés en bibliothèque ? C'est sans doute une réflexion à avoir qui permettrait un gain de place et une meilleure valorisation des collections.

S'agit-il de développer une offre nouvelle au travers de la mise en avant d'œuvres qui n'existent qu'en numérique ? Cette dernière voie est assez peu explorée et les biblio-

thèques trouveraient pourtant avantage à promouvoir auprès de leurs usagers de nouveaux types d'œuvres, de nouvelles écritures, de nouveaux auteurs.

Quoi qu'il en soit, on sent bien que papier et numérique restent étroitement liés et tout à fait complémentaires. Sans doute y-a-t-il une voie médiane à trouver car ce nouveau mode de lecture questionne à la fois nos pratiques et le sens de nos métiers. C'est pourquoi il paraît d'autant plus essentiel de rester attentif aux évolutions en cours pour adapter nos équipements à répondre de manière pertinente aux missions qui sont les leurs en direction de leurs différents publics.

LE LIVRE NUMÉRIQUE « ENRICHI »

Axelle Lemaire, secrétaire d'état chargée du numérique, a affirmé son soutien aux professionnels qui expérimentent de nouveaux développements du livre numérique. Outre qu'il constitue un outil privilégié mais non exclusif des personnes en situation de handicap, elle en souligne l'aspect novateur, ludique, interactif, multi sensoriel etc. en ce qu'il révèle de nouvelles manières d'écrire - collaboratives ou collectives - ainsi que d'autres formes d'expression artistique.

Références bibliographiques :

Etude sur l'offre commerciale de livres numériques à destination des bibliothèques de lecture publique : étude réalisée pour le ministère de la Culture et de la Communication Direction générale des médias et des industries culturelles / Service du livre et de la lecture et confiée à l'IDATE (Mars 2013).

Dans un contexte où la transition numérique du livre suscite de nombreuses interrogations sur l'avenir des différents acteurs de la chaîne du livre, le ministère de la Culture et de la Communication (Direction générale des médias et des industries culturelles, Service du livre et de la lecture) a souhaité favoriser la concertation autour de la question de la diffusion du livre numérique en bibliothèque. Pour ce faire, il a jugé nécessaire de disposer d'éléments de synthèse et d'analyse sur la situation en France et dans plusieurs pays étrangers. La réalisation de la présente étude a été confiée à l'IDATE.

Etude des perceptions et usages du livre numérique : synthèse des résultats qualitatifs et quantitatifs (Octobre 2014)

Objectifs généraux de l'étude : dans le cadre de sa mission légale d'observation, l'Hadopi (Département Recherche, Etudes et Veille) et le Groupement pour le Développement de la Lecture Numérique (GLN) ont confié à l'institut IFOP une étude exploratoire sur les usages et perceptions du livre numérique.

Cette étude, qui associe méthodologies qualitative et quantitative avait pour objectifs d'étudier les usages et attitudes des lecteurs à l'égard du livre numérique.

Enquête 2013-2014 sur les ressources numériques en bibliothèque publique

Objectifs de l'enquête : en partenariat avec l'association Réseau Carel, le Service du livre et de la lecture a réalisé d'octobre à décembre 2013 une enquête sur les ressources numériques des bibliothèques publiques. Cette enquête, dont l'administration a été confiée à la société TMO Régions, est complémentaire des données statistiques fournies par les bibliothèques pour le Rapport annuel du Service du livre et de la lecture sur l'activité des bibliothèques territoriales, qui ont notamment permis de constituer la base d'enquête. Elle vise à établir un état des lieux chiffré et actualisé de l'implantation des ressources numériques dans les bibliothèques et de leur développement ces dernières années.

Baromètre 2014 de l'offre de livres numériques en France

Ce baromètre a été élaboré grâce à une enquête menée de novembre 2013 à janvier 2014 par KPMG France société qui intervient dans les domaines de l'Audit, du Conseil et de l'Expertise Comptable ; les professionnels KPMG interviennent auprès des sociétés cotées et groupes internationaux, des ETI et groupes familiaux, des TPE et dans différents secteurs de l'industrie, du commerce et des services financiers.

Un questionnaire en ligne a été envoyé à 138 maisons d'édition réparties sur tout le territoire français. L'analyse a été réalisée sur la base de 56 questionnaires remplis par 51 éditeurs indépendants et 5 groupes. L'enquête sera conduite une fois par an afin de suivre l'évolution des enjeux des éditeurs.

La place du livre numérique dans les bibliothèques publiques françaises : état des lieux et prospective / Hans Dillaerts, Benoît Epron dans la Revue canadienne des sciences de l'information et de bibliothéconomie, vol. 38, n° 2, 2014.

Résumé : L'offre commerciale de livres numériques portée par les éditeurs français est aujourd'hui absente des collections des bibliothèques publiques. Peu de bibliothèques publiques disposent aujourd'hui en effet d'une offre de livres numériques satisfaisante. Cet article a comme objectif d'analyser plus précisément le contexte français qui est marqué par le déploiement d'un projet d'expérimentation d'un service de prêt du livre numérique (le projet PNB). En plus d'identifier les freins au développement du prêt du livre numérique, sont mis ici en avant un certain nombre de facteurs clés de réussite pour l'intégration progressive du livre numérique dans les collections des bibliothèques.

Les Français et la lecture, enquête réalisée en février 2014 pour le CNL et de la SNE par Ipsos MediaCT.

2 objectifs principaux : établir un bilan des pratiques de lecture des Français de 15 ans et plus et appréhender la perception du livre.

Revue Archimag.com n°283 d'avril 2015.

Dossier : les débuts difficiles du livre numérique en bibliothèque

Médiathèque de Levallois : Entretien avec Sophie Perrusson, vice-présidente de Réseau Carel. <https://karoo.me/propose/les-bibliotheques-souvent-au-livre-numerique-entretien-avec-sophie-perrusson>

Focus

Informations relatives à l'évolution des aides du Centre National du Livre (CNL) en 2015

La modification de dispositifs d'aides du CNL a été adoptée par le Conseil d'administration du 27 janvier dernier, avec des dates d'effet différentes selon les dispositifs.

Pour les aides relevant du Pôle numérique, la modification est appliquée depuis la 2ème session des commissions 2015, soit pour les dossiers déposés au 20 avril. La prochaine date limite de dépôt des dossiers est fixée au 10 août. De nouveaux formulaires sont déjà en ligne pour ces aides ; les anciens ne sont donc plus recevables.

Pour rappel, seuls les dossiers complets et envoyés avant la date limite de dépôts des dossiers seront présentés aux commissions.



Fête du livre pour la jeunesse, annoncez votre événement !

Sous l'impulsion de Fleur Pellerin, ministre de la Culture et de la Communication, une Fête du livre jeunesse sera initiée sur tout le territoire du 17 au 31 juillet 2015. Promouvoir la lecture auprès des jeunes est l'ambition première de cette manifestation nationale. Transmettre le plaisir de lire est au cœur des actions qui seront mises en œuvre pendant cette opération nationale, populaire et festive.

Annoncez votre événement et complétez le formulaire en ligne accessible par simple clic à partir du site du CNL, cela ne vous prendra que quelques minutes ! Cette inscription vous permettra de bénéficier des kits de communication, d'apparaître sur la carte interactive mise à disposition du public et de bénéficier d'un soutien auprès

de la presse régionale pour valoriser votre action.



Et n'oubliez pas de consulter régulièrement le site portail de la BDP à l'adresse bdp.vaucluse.fr !

Il vous permet de suivre l'actualité du livre et de la lecture au niveau local comme national et de vous tenir informés... En page d'accueil, la rubrique « A venir, » agenda qui recense l'ensemble des actions, manifestations ou formations, qui vous sont ouvertes. En cliquant sur chaque action recensée, vous en saurez plus sur... où, qui, quand etc.

Toujours en page d'accueil, la rubrique « Au fil de l'actualité », qui recense pour vous l'essentiel des actualités qui peuvent vous intéresser, suivi de « Le métier en questions », avec quelques articles de fond sur l'évolution de nos métiers.

Enfin prenez le temps de suivre les actualités

proposées dans le « Diaporama » et d'aller chercher dans les différents onglets l'offre de services en ligne que ce portail permet de mettre à votre disposition. Beaucoup de questions que vous vous posez font l'objet d'articles plus détaillés vous permettant de vous accompagner dans la gestion de vos équipements.

Sans parler de l'onglet « Vivre connectés » prochainement ouvert à l'ensemble des bibliothèques de notre réseau qui en feront la demande et qui permet d'ores et déjà à tout un chacun de découvrir à partir de l'onglet « Ressources numériques » une offre variée, entièrement gratuite et offerte à tous.



Formation

La brochure Formation du dernier trimestre comporte quelques dates-clés notées dans l'agenda mais pour lesquelles nous ne disposons pas de suffisamment d'éléments au moment de sa mise sous presse. Retenez donc les thématiques de ces deux moments clés, sur lesquelles nous avançons peu à peu :

Le 1^{er} octobre prochain, la journée petite enfance, à Montoux, sur le thème des tout-petits et des écrans. Vous recevrez une information détaillée dans le courant du mois de juin.

Le 12 octobre prochain, le FORUM de la lecture publique sur le thème du rôle du Département face aux intercommunalités à l'aune de la recomposition des différents territoires. Vous recevrez une information détaillée début septembre. Ce rendez-vous est proposé aux élus, DGS et bibliothèques de l'ensemble du département. C'est un temps d'échange important auquel sensibiliser l'ensemble des acteurs impliqués dans le développement de vos bibliothèques.

D'autres temps de formation vous seront proposés, en lien avec les différentes actions transversales menées autour du livre et de la lecture, en partenariat avec d'autres, et qui permettent de vous proposer des rencontres d'auteurs :

- dans le cadre de l'action « Poète qui es-tu ? », un nouveau temps de formation proposé à l'automne autour d'une maison d'édition, à la découverte de poètes contemporains.
- dans le cadre d'un partenariat avec les Nuits de l'Encave et le prix Godot, un temps de sensibilisation et de découverte du théâtre contemporain, à travers la rencontre avec des auteurs « vivants ».
- dans le cadre d'un partenariat avec les Nouvelles Hybrides, un projet de rencontre avec Franck Magloire (en résidence d'auteur) et Marieke Longcamp, enseignant-chercheur à l'Université d'Aix-Marseille (laboratoire de neurosciences cognitives). Ecrivain atypique pour son époque, Franck Magloire écrit encore sur du papier... et sera interrogé, entre autres choses, sur son attachement à l'écriture curative...

JANVIER - JUIN 2015

la Bibliothèque
Départementale
de Prêt

catalogue
des formations
2015

Manifestations

LIRE ENTRE LES VIGNES SAINTE-CÉCILE- LES-VIGNES

8^e édition - 21 juin
<http://salon.du.livre.free.fr>

JOURNÉE DU LIVRE DE SABLET

28^e édition - 18 et 19 juillet
www.journeedulivre.com

RENCONTRES GIONO MANOSQUE (04)

6 au 10 août : « Au bonheur
des sens »
www.rencontresgiono.fr



FESTIVAL DU LIVRE ET DE L'IMAGE DE MONTAGNE L'ARGENTIERE-LA-BESSEE (05)

14^e édition - 14 au 16 août :
« Les Vaudois, hérétiques
montagnards »
www.ville-argentiere.fr

RENCONTRES INTERNATIONALES DE LURE (04)

63^e édition - 23 au 29 août :
« Portrait / paysage : un monde
de formats »
www.delure.org

SALON LITTÉRAIRE FUVEAU (13)

26^e édition - 3 au 6 septembre
pays invité : le Brésil
www.fuveau.com

LES CORRESPONDANCES MANOSQUE (04)

16^e édition - 23 au 27 septembre
correspondances-manosque.org

BISTRO BD CARPENTRAS

10^e édition - 26 septembre
www.gulliver-librairie-galerie.com

FESTIVAL DU LIVRE MOUANS-SARTOUX (06)

28^e édition - 2 au 4 octobre
www.lefestivaldulivre.fr



Nous avons aimé

ADULTES

■ Atlas des cités perdues / Aude de Tocqueville.-Arthaud, 2014



Entre atlas et carnet de voyage, cet ouvrage séduit par l'originalité de son sujet : un tour du monde, à la rencontre des vestiges anciens ou contemporains d'une quarantaine de cités. Toutes connurent leur heure de gloire avant de sombrer dans l'oubli, détruites ou abandonnées. De courts chapitres, illustrés de cartes colorées, racontent les destins étranges de ces villes devenues silencieuses... Un livre soigné et documenté, à la fois plongée dans l'Histoire et invitation au voyage...

■ Le concert posthume de Jimi Hendrix / Andreï Kourkov ; traduit du russe par Paul Lequesne. - L. Levi, 2015.- (Littérature étrangère)



A quoi tient le charme des romans de Kourkov ? - Aux situations loufoques : ici, à Lviv en Ukraine occidentale, des mouettes agressent les habitants, l'air sent l'iode, l'eau salée coule des robinets. - A ses personnages décalés, positifs et un peu naïfs : des hippies nostalgiques, un ex agent du Kgb colombophile, l'inventeur d'une méthode radicale pour expulser les calculs rénaux, un(e) agent de change allergique à l'argent, et quelques autres encore, tout aussi attachants. Tous ces ingrédients donnent une fable réjouissante sur l'Ukraine contemporaine.

JEUNESSE

■ Tout au bord / Agnès de Lestrade et Valeria Docampo - Alice jeunesse, 2014



Un album tout en poésie et en douceur sur les interrogations, humeurs, et sentiments de l'enfant, toutes ces rêveries qui vont lui permettre d'inventer ce qu'il y a « tout au bord du bord » et d'aller vers l'inconnu. Très bel album, tout en délicatesse.

■ La Gentille petite Lou / Isabelle Wlodarczyk et Rémi Saillard. - Ed. du Ricochet, 2014



Lou a 5 ans et se sent bien seule depuis que sa meilleure amie a déménagé. Elle rend visite à ses amis pour tromper l'ennui mais tous s'enfuient quand elle arrive. Lou fait alors son baluchon et part explorer les bois. L'histoire, originale et rigolote, joue avec les personnages récurrents des contes traditionnels. La fin est inattendue, et après l'histoire, il est proposé aux lecteurs de s'approprier le livre en le jouant, grâce à des masques à photocopier plutôt qu'à découper !

DISCOTHÈQUE

■ Ibeyi / Ibeyi.- XL Recordings, 2015.- 1 d.c.+dépliant.



Ces jeunes jumelles franco-cubaines (filles de feu le percussionniste cubain Anga Diaz) se sont réunies sous le nom d'Ibeyi pour un premier album ensorcelant. Leur musique est composée de mélodies ethniques, soul et teintées de rythmes afro-cubains. Difficile donc de passer à côté de ce duo aux talents prometteurs.

■ Le Matin du Pélican / Eskelina.- Musicast, 2015.- 1 d.c.+livret.



Ce premier album en français de cette jeune et talentueuse suédoise débarquée il y a quelques années dans l'Hexagone est une des belles surprises du printemps. Né de sa rencontre avec Christophe Bastien (Debout sur le Zinc) et Florent Vintrigner (La Rue Kétanou), cet album folk est un petit bijou. 12 chansons, tout en simplicité, à la fois féminines, poétiques et engagées, au son de la voix un brin teintée d'accent d'Eskelina. Savoureux !
A écouter sans modération !

Bloc-notes

■ BIENVENUE À

Magali DE LUCA qui remplace Johanna Remans-Derdari à la bibliothèque de VILLES-SUR-AUZON.

Emilie DEVOGE, nouvelle bibliothécaire en poste depuis le 1^{er} janvier à ROBION.

■ AU REVOIR À

Marie-Agnès JOBIN, bibliothécaire Jeunesse en remplacement à la BDP et qui met fin à son contrat pour voguer vers d'autres cieux...



© DR

Flash info

Commandes de fournitures

Pour que les bibliothèques de son réseau puissent bénéficier de tarifs préférentiels pour l'achat de fournitures (**LIVRES ET DISQUES**), la B.D.P. centralise les bons de commande que celles-ci envoient aux fournisseurs. Cependant, nous vous rappelons que la B.D.P. est chargée **UNIQUEMENT** de regrouper vos bons de commande et de les envoyer tels qu'élaborés par vos soins aux fournisseurs concernés. Aussi nous vous demandons expressément d'apporter une attention particulière à l'élaboration de ces derniers. Il est très important d'y indiquer clairement le nom, la référence, la quantité ainsi que la couleur et les dimensions des produits s'il y a lieu.

**N'hésitez pas à contacter
le secrétariat de la B.D.P.
Tél. : 04 90 83 49 95
Fax : 04 90 39 58 17**

Vos bons de commande doivent nous parvenir impérativement avant le : **28 février, 31 mai, 30 septembre et 30 novembre**. (N'oubliez pas de dupliquer au préalable les exemplaires que nous vous avons déjà adressés). La facturation est établie à l'adresse de chaque bibliothèque.

Modalités d'emprunt sur place, à la B.D.P.

RAPPEL : Vous êtes de plus en plus nombreux à nous rendre visite entre les tournées afin de bénéficier des réassorts intermédiaires que nous vous avons proposés. Pensez impérativement à prendre rendez-vous à l'avance avec l'équipe des bibliothécaires qui doivent être disponibles pour vous accueillir et vous guider.

énum
cture
le,
re
on o
que
de s